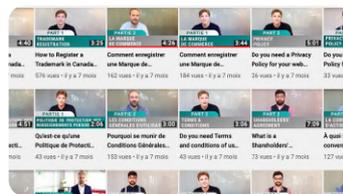




QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une plateforme de service juridique pour entrepreneurs, **100% en ligne**. Tous nos services sont à **prix fixes et encadrés par avocats** pour garantir leur qualité. En optimisant une partie des processus des cabinets d'avocats traditionnels, nous sommes en mesure d'offrir des services juridiques à des **prix 50% moins élevés** que ces cabinets.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE ?



Nous sommes disponibles pour vous aider

Réservez un rendez-vous de 15 minutes **gratuit et sans engagement** avec un membre de notre équipe, dès aujourd'hui !

[Je veux discuter](#)

Des dizaines d'articles et vidéos juridiques à votre portée

Des réponses à toutes vos questions juridiques dans la section **Lex Start Académie** sur notre site web.

[Je veux apprendre](#)

Réservez une consultation avec un de nos avocats

Vous voulez des conseils juridiques personnalisés ? Pour 90\$, vous pourrez réserver une consultation juridique de 30 minutes **avec un(e) de nos avocat(e)s**.

[Je veux consulter](#)

AVEC NOS KITS JURIDIQUES, VOUS ÊTES EN AFFAIRES !



Incorporation d'une société par actions

à partir de
700\$

[En savoir plus](#)



Entente de confidentialité

200\$

[En savoir plus](#)



Contrat de cession de propriété intellectuelle

300\$

[En savoir plus](#)



Convention d'actionnaires

800\$

[En savoir plus](#)

Obtenez un
retour de 350\$!

En ouvrant un compte entreprise BNC.*



POURQUOI S'INCORPORER AVEC L'AIDE D'UN AVOCAT ?

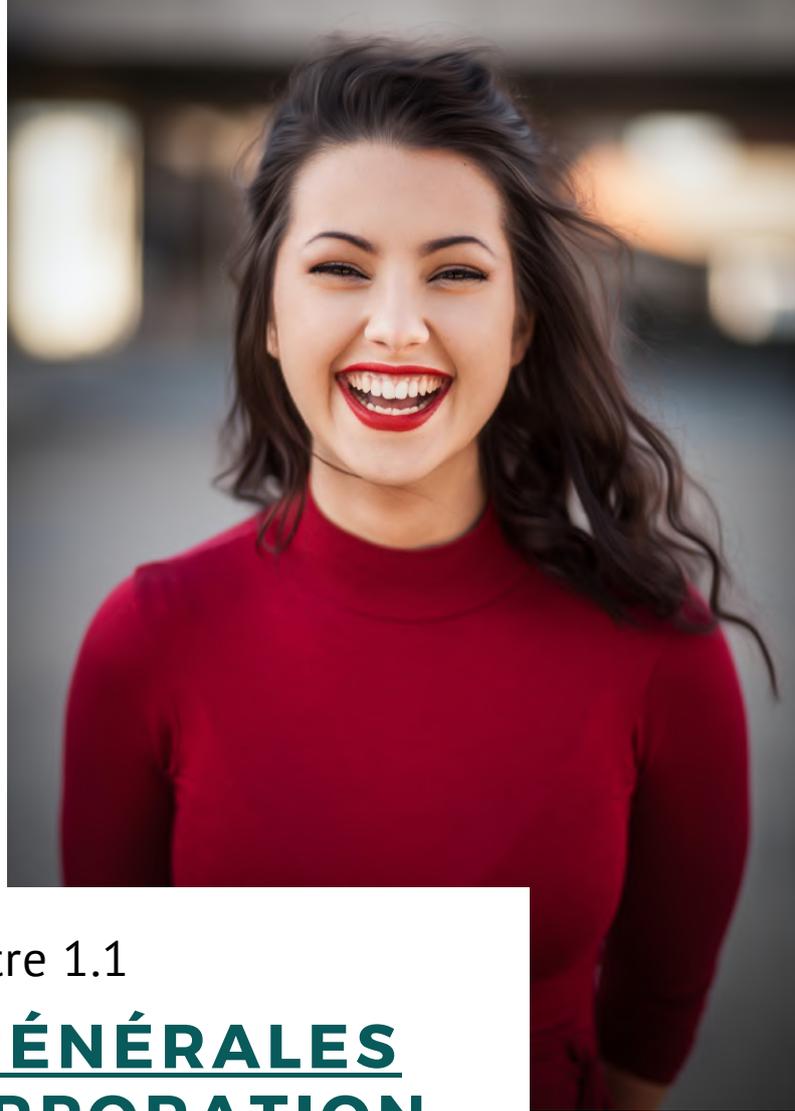
Vous avez raison : vous pouvez constituer votre entreprise sans l'aide d'un avocat. Toutefois, lorsque vous soumettez votre demande de constitution, le REQ **ne fournit pas le livre des minutes ni les statuts et règlements** de votre société.

L'incorporation de votre entreprise au Québec est une étape importante dans sa constitution, et nous sommes d'avis que vous devriez l'incorporer avec l'aide de l'un de nos avocats, car la rédaction de ces documents demeure laborieuse et technique.

Lex Start est fier d'aider des entrepreneurs comme vous à réaliser leurs rêves en **incorporant des entreprises pour un prix fixe et abordable** à l'aide de notre technologie. Ainsi, les **kits d'incorporation coûtent aussi peu que 700\$**.

Cerise sur le gâteau, vous pouvez bénéficier de notre promotion en partenariat avec la Banque Nationale du Canada et recevoir un **remboursement de 350\$** à l'ouverture de votre compte bancaire d'entreprise.

[Cliquez ici pour en apprendre plus sur les avantages de s'incorporer avec l'aide d'un avocat !](#)



Chapitre 1.1

NOTIONS GÉNÉRALES SUR L'INCORPORATION D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

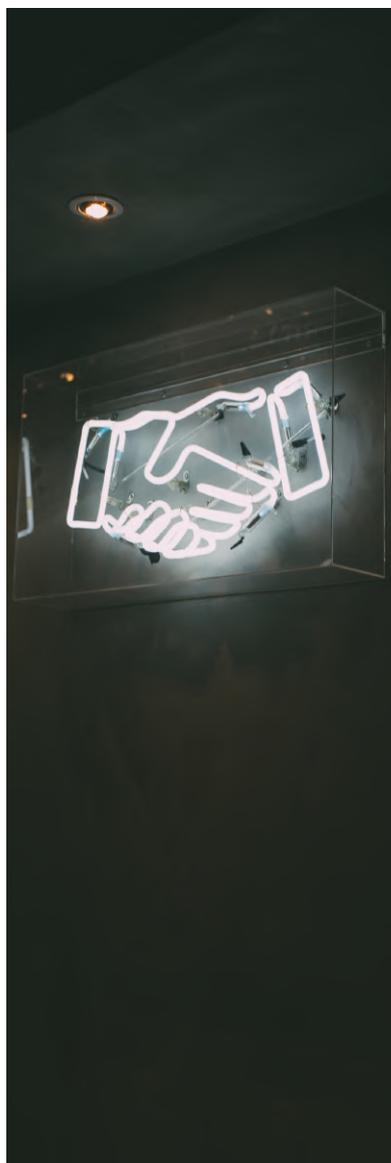


QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS ?

La société par actions se distingue des autres structures d'entreprises par la **constitution d'une personne légale distincte** des individus qui la composent ou qui y détiennent un intérêt.

Cette structure représente la forme de responsabilité limitée **la plus étendue**, car seulement certains individus, dans des circonstances, peuvent encourir une responsabilité personnelle vis-à-vis des gestes posés dans l'exercice de leurs fonctions au profit de la société par actions. De plus, l'existence légale d'une société par actions **perdure tant et aussi longtemps que les administrateurs et les actionnaires de cette société par actions le permettent**. Ainsi, une société par actions a le potentiel d'exister **indéfiniment**.

AVOIR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ JURIDIQUE



En règle générale, une société par actions offre **la meilleure sécurité juridique de toutes les structures d'entreprise**. En effet, puisqu'une société par actions possède sa propre personnalité juridique, elle peut détenir **des droits et des obligations distincts** de ceux de ses actionnaires, ses administrateurs et ses dirigeants. Par conséquent, sauf rares exceptions, les biens personnels des fondateurs et des dirigeants d'une société par actions sont **protégés des créanciers** de la société au cas où celle-ci ne serait pas en mesure de rembourser ses dettes à temps.

En outre, la société par actions offre **2 outils de protection** unique aux actionnaires de la société : la convention d'actionnaires et la convention unanime des actionnaires.

Une **convention d'actionnaires** est un contrat entre les actionnaires de la société par actions qui régit leur comportement et prévoit les actions à entreprendre dans des situations spécifiques, ce qui réduit l'exposition aux risques de la société par actions et de ses actionnaires. Par exemple, une convention d'actionnaires fixera les règles à suivre si un actionnaire veut vendre toutes ses actions.

Une **convention unanime des actionnaires** quant à elle vise à retirer, en partie ou en totalité, les pouvoirs du conseil d'administration et le donner aux actionnaires.

LES CAPACITÉS DE FINANCEMENT



La société par actions offre la plus **grande flexibilité** et **capacité de financement**.

D'une part, une société par actions possède la possibilité de payer sous forme de salaires, dividendes ou prêts, ce qui permet aux actionnaires, administrateurs et dirigeants de bénéficier de **taux d'impositions sur le revenu plus attrayants** que dans le cas du paiement par salaire uniquement.

D'autre part, une société par actions peut vendre des actions à une personne physique ou légale de nature privée ou publique en respectant certaines conditions. En contrepartie, la société reçoit du détenteur de l'action, l'actionnaire, un financement monétaire. Par définition, une action vendue représente un pourcentage de participation dans les activités de la société par actions qui accorde, selon sa nature, un type de contrôle décisionnel et/ou intérêt dans le partage des revenus nets de la société par actions.

De plus, puisqu'une société par actions **détient sa propre personnalité juridique**, elle peut contracter des prêts afin de financer ses activités. Ce type de financement ne cède pas de contrôle dans l'entreprise, mais doit être remboursé par la société en actions. Fait distinctif d'une société par actions, celle-ci peut utiliser l'universalité de ses biens pour garantir le prêt, ce qui **permet de décrocher des meilleurs taux d'intérêts** tout en bénéficiant du taux d'imposition sur les revenus plus faible des entreprises. D'ailleurs, le financement par les prêts vous permet de garder les profits générés au sein de votre société par actions, d'augmenter vos investissements et de faire fructifier vos actifs davantage.

Remarquez que certains prêteurs d'argent peuvent demander que les actionnaires de la société par actions offrent une garantie personnelle et solidaire sur le prêt.

LE LIVRE DES MINUTES : PHYSIQUE OU NUMÉRIQUE ?

Chaque société par actions doit posséder un livre des minutes qui est mis à la disposition des administrateurs, des actionnaires et des créanciers de la société par actions. Il s'agit non seulement d'une **obligation légale**, mais d'une **pratique recommandée**.

Le livre des minutes suit l'évolution administrative et légale de votre société par actions par l'entremise des documents suivants :

- **les statuts constitutifs,**
- **le(s) règlement(s) intérieur(s),**
- **les procès-verbaux ou les résolutions écrites tenant lieu des rencontres du conseil d'administration et des assemblées d'actionnaires,**
- **le registre qui contient la liste des administrateurs, des actionnaires, des dirigeants, etc.,**
- **l'état de compte des actions émises ou transférés, les certificats d'actions émises, et**
- **les conventions d'actionnaires.**

Lors de l'incorporation de votre entreprise, vous devez vous demander si vous préférez avoir un livre des minutes **physique ou numérique**. Il faut noter qu'aucune loi ne prévoit d'obligations particulières à cet égard, pourvu que le livre des minutes demeure **signé et accessible** au siège de la société par actions.

La principale différence entre un livre des minutes physique et un livre des minutes numérique réside dans les coûts que chaque type de livre encourt. En effet, un livre des minutes physique **coûte généralement plus cher** qu'un livre des minutes numérique étant donné les coûts d'impression et d'opération qui sont plus élevés. Si vous désirez réduire vos coûts d'incorporation, vous pouvez opter pour un livre des minutes numérique que vous allez vous-même pouvoir imprimer et organiser. **Notre kit incorporation comprend le livre des minutes en version numérique.**

